Bulletin d'inscription

Six ateliers d'écriture autour du trauma, du corps et de l'intimité, le lundi de 18 h à 20 h au cabinet, 1 rue de Habsheim à Riedisheim. L'inscription est obligatoire et limitée à 8 personnes par atelier. Bulletin à renvoyer avec votre règlement.

Vos coordonnées

Nom _____

Prénom _____

Téléphone _____

E-mail _____

Pour mieux vous accueillir (facultatif)

Êtes-vous actuellement accompagné·e par un·e professionnel·le (psychologue, médecin, sexologue…) ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je préfère ne pas répondre

Qu'attendez-vous de ces ateliers ?

Ateliers choisis

Cochez le ou les ateliers auxquels vous souhaitez participer. Chaque atelier est indépendant et coûte 25 € par personne (TVA non applicable, art. 293 B du CGI).

☐	**Lundi 18 janvier 2027**	Habiter son corps
☐	**Lundi 8 mars 2027**	Mes frontières, le oui et le non
☐	**Lundi 5 avril 2027**	Les mots qui m'ont manqué
☐	**Lundi 3 mai 2027**	Le regard, l'image de soi
☐	**Lundi 7 juin 2027**	Ce qui me fait du bien
☐	**Lundi 12 juillet 2027**	Je suis aussi…

Total : _____ atelier(s) × 25 € = _____ €

Règlement

Le règlement se fait à l'avance. Votre inscription est confirmée à réception de ce bulletin et du règlement, dans la limite des 8 places par atelier. Mode de règlement choisi :

☐ **Chèque(s)**

À l'ordre de **MEGAN MASSFELDER E.I**.

Un seul chèque, ou un chèque de 25 € par atelier. Chaque chèque n'est encaissé qu'après l'atelier correspondant.

☐ **Virement bancaire**

Référence : votre nom + « Ateliers écriture »

Titulaire : MEGAN MASSFELDER E.I
IBAN : FR76 1027 8030 0600 0212 7810 316
BIC : CMCIFR2A

Annulation d'un atelier

Si un atelier est annulé par l'organisatrice, vous êtes prévenu·e par e-mail ou par téléphone et votre règlement vous est rendu :

- **Chèque** : détruit, sans avoir été encaissé.
- **Virement** : remboursé par virement.

Désistement

Prévenez **au moins 7 jours avant** l'atelier, par e-mail : votre règlement vous est rendu comme en cas d'annulation (chèque détruit ou virement remboursé).

Sans prévenance de 7 jours, ou en cas d'absence, le règlement de l'atelier est conservé.

Engagement et signature

En m'inscrivant, je m'engage à respecter le cadre des ateliers :

- personne n'est obligé de lire ce qu'il a écrit ;
- ce qui se dit dans le groupe reste dans le groupe ;
- on écoute sans juger ni commenter le vécu des autres ;
- chacun·e peut faire une pause ou sortir à tout moment.

J'ai bien noté que ces ateliers ne remplacent pas un accompagnement thérapeutique individuel.

Fait à _____

Le _____

Signature :

Renvoyer ce bulletin

Règlement par chèque : par courrier, avec votre ou vos chèques, à : Mégan Massfelder, 1 rue de Habsheim, 68400 Riedisheim.

Règlement par virement : par e-mail à contact@sexologue-mulhouse.fr, une fois le virement effectué.